

Rapport d'activité

Année 2025

Nord - Pas-de-Calais Numérique



ÉDITORIAL DU PRESIDENT DE LA FIBRE NUMERIQUE 59-62

L'année 2025 marque une nouvelle étape dans l'évolution de La Fibre Numérique 59/62.

Après avoir conduit l'un des plus importants projets d'aménagement numérique de notre territoire avec le déploiement de la fibre optique publique, notre Syndicat mixte confirme aujourd'hui sa transformation en véritable opérateur public de services numériques au service des collectivités du Nord et du Pas-de-Calais.

Cette évolution se traduit d'abord par la consolidation de nos missions historiques. Le réseau public de fibre optique poursuit sa montée en charge avec plus de 541 000 prises raccordées à fin 2025 et une attention constante portée à la qualité de service, à la résilience des infrastructures et à l'accompagnement des communes concernées par l'extinction progressive du réseau cuivre.

L'année a également été marquée par la poursuite du déploiement du réseau public LoRaWAN, qui constitue le socle de nombreux usages liés à l'Internet des objets. Cette infrastructure ouvre de nouvelles perspectives pour les territoires dans les domaines du suivi des consommations, de la gestion des équipements publics, de la transition environnementale et de la valorisation des données.

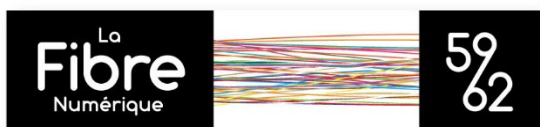
Face à l'accélération des besoins numériques des collectivités, nous avons renforcé notre capacité d'accompagnement grâce à la création d'une équipe dédiée aux relations territoires. Cette proximité renforcée nous permet d'être davantage à l'écoute des élus et des agents publics afin de construire avec eux des réponses adaptées à leurs enjeux.

La centrale d'achats poursuit également son développement avec 590 adhérents recensés en 2025. Les services proposés s'enrichissent continuellement autour des télécommunications, de la vidéoprotection et du dispositif Mairie Connectée, qui accompagne désormais plus de 220 collectivités et établissements publics.

La cybersécurité constitue par ailleurs un axe majeur de notre action. En partenariat avec les centres de gestion, Somme Numérique et plusieurs acteurs régionaux spécialisés, nous avons engagé la construction d'un socle mutualisé de services destiné à renforcer la protection des collectivités face à des menaces toujours plus nombreuses. Les futurs Starter Packs Cybersécurité et Smart Territoires illustrent pleinement cette volonté de rendre accessibles à tous des solutions innovantes, sécurisées et mutualisées.

Enfin, l'année 2025 a confirmé notre ambition de préparer l'avenir. Le développement du réseau multi-services, l'élargissement de nos compétences autour de la valorisation des données publiques, la modernisation de notre communication et l'évolution de notre identité témoignent d'une organisation en mouvement, résolument tournée vers les besoins futurs des territoires, pour apporter de l'ingénierie numérique aux collectivités qui en sont dépourvues.

Toutes ces réalisations sont le fruit de l'engagement des élus, des équipes du Syndicat mixte, de nos partenaires institutionnels et de l'ensemble des collectivités et établissements publics qui nous accordent leur confiance. Je les remercie chaleureusement pour leur mobilisation au service d'un numérique public, souverain, innovant et accessible à tous.



Christophe COULON

Président du Syndicat mixte La Fibre Numérique 59 62

MISSIONS ET GOUVERNANCE

Envoyé en préfecture le 29/06/2026

Reçu en préfecture le 29/06/2026

Publié le

ID : 059-200039386-20260626-2026_09-DE



Avec la création de la Fibre Numérique 59/62, le Conseil régional et les Départements du Nord et du Pas-de-Calais se sont dotés d'un outil pour apporter le très haut débit à tous les habitants du Nord et du Pas-de-Calais. Poursuivant une logique d'aménagement équitable du territoire régional, de développement économique et d'efficacité des politiques et services publics, le Syndicat a été mandaté par ses 3 membres fondateurs pour déployer la fibre optique dans les 1 153 communes où ces opérateurs n'ont pas manifesté d'intention d'investir et accompagner ces collectivités, communes et intercommunalités, dans leurs usages numériques au service de tous.

Désormais achevée, la phase de déploiement du réseau laisse place à son exploitation sur les prochaines années, avec pour objectif de garantir une connectivité performante et durable. Le Syndicat mixte, dans le prolongement de cette mission fondatrice, a vu ses compétences évoluer pour répondre aux enjeux numériques des territoires. Il est aujourd'hui reconnu comme un Opérateur Public de Services Numériques (OPSN), structuré autour de plusieurs services :

Fibre optique publique (compétence L.1425-1 du CGCT) : Le Syndicat mixte a piloté le déploiement du réseau public de fibre optique dans les zones non couvertes par les opérateurs privés. Cette infrastructure constitue le socle de tous les services numériques futurs, en garantissant l'accès au très haut débit sur l'ensemble du territoire.

Espace Numérique de Travail (ENT) (compétence NTIC en matière de numérique éducatif) : À partir de 2021, le Syndicat mixte a déployé l'ENT ONE dans les écoles primaires publiques du Nord. Il assure un accompagnement complet aux élus et agents communaux : création de comptes, assistance et formation, suivi des usages. Cette action contribue à l'inclusion numérique et à la continuité éducative.

Vidéoprotection (centrale d'achats) : Un accompagnement global est proposé, de l'étude de faisabilité jusqu'à la maintenance : chiffrement, assistance aux démarches réglementaires, maîtrise d'œuvre, déploiement et maintenance des équipements.

Télécoms (centrale d'achats) : Le Syndicat mixte propose aux collectivités des solutions clés en main comprenant l'accès Internet, la téléphonie fixe et mobile, des bornes Wi-Fi, ainsi qu'un accompagnement complet à leur mise en œuvre.

Mairie Connectée (centrale d'achats) : Ce socle numérique, en partenariat avec les centres de gestion et Somme Numérique, renforce les capacités digitales des collectivités en proposant des services essentiels : nom de domaine, site Internet, démarches en ligne, outils collaboratifs, messagerie, sauvegarde et cybersécurité.

Internet des objets (IoT) (compétence accompagnement à la valorisation des données publiques) : Le Syndicat déploie un réseau public LoRaWAN bas débit, sur l'ensemble du Nord et du Pas-de-Calais. Cette infrastructure permet l'activation de capteurs pour des cas d'usage tels que le suivi environnemental, la gestion des bâtiments ou le stationnement. L'offre comprend la connectivité, l'achat mutualisé de capteurs, une plateforme de visualisation des données et un accompagnement à leur exploitation pour aider à la décision.

Réseau multi-services (compétence accompagnement à la valorisation des données publiques) : Une infrastructure mutualisée permettant de porter et d'exploiter différents services numériques, tels que les télécoms, la vidéoprotection et l'internet des objets, le tout centralisé et matérialisé par une box Internet opérée sous la marque de La Fibre Numérique 59 62.

LES INSTANCES

Un comité syndical composé de 24 élus au 31 décembre 2025 :

- 5 représentants du Département du Pas-de-Calais.
- 5 représentants du Département du Nord.
- 10 représentants de la Région Hauts-de-France.

Pas-De-Calais	Nord	Hauts-De-France	
Bénédicte MESSEANNE-GROBELNY - Vice-Présidente -	Luc MONNET - Vice-Président -	Christophe COULON - Président -	Ghislain TETARD
Claude BACHELET	Grégory BARTHOLOMEUS	Ludovic ROHART	Jean-Michel MICHALAK
Véronique THIEBAUT	Marie SANDRA	Luc FOUTRY	Benoît TRIMARCHE
Sophie WAROT-LEMAIRE	Marie-Paule ROUSSELLE	Alban HEUSELE	Emilie BOMMART
Jean-Claude DISSAUX	Anne VANPEENE	Yvan HUTCHINSON	Valérie BIEGALSKI

- 2 représentants du collège ENT.
- 2 représentants du collège accompagnement à la valorisation des données publiques.

Collège ENT	Collège Accompagnement à la valorisation des données publiques
André FIGOUREUX	Alain DUCHESNE
Jean-Louis DAUCHY	Christian LEROY

ORGANISATION

Envoyé en préfecture le 29/06/2026

Reçu en préfecture le 29/06/2026

Publié le

ID : 059-200039386-20260626-2026_09-DE



UNE EQUIPE DE 13 PERSONNES AYANT EN CHARGE :

- La direction.
- L'administration, les finances, le suivi des marchés publics et de l'organisation des instances du Syndicat.
- Le développement, la promotion, la communication externe et les pistes de développements possibles pour les activités du Syndicat.
- La mise en œuvre du projet public.
- La gestion de projets, le développement des nouveaux services, l'accompagnement des collectivités et le suivi des partenariats.

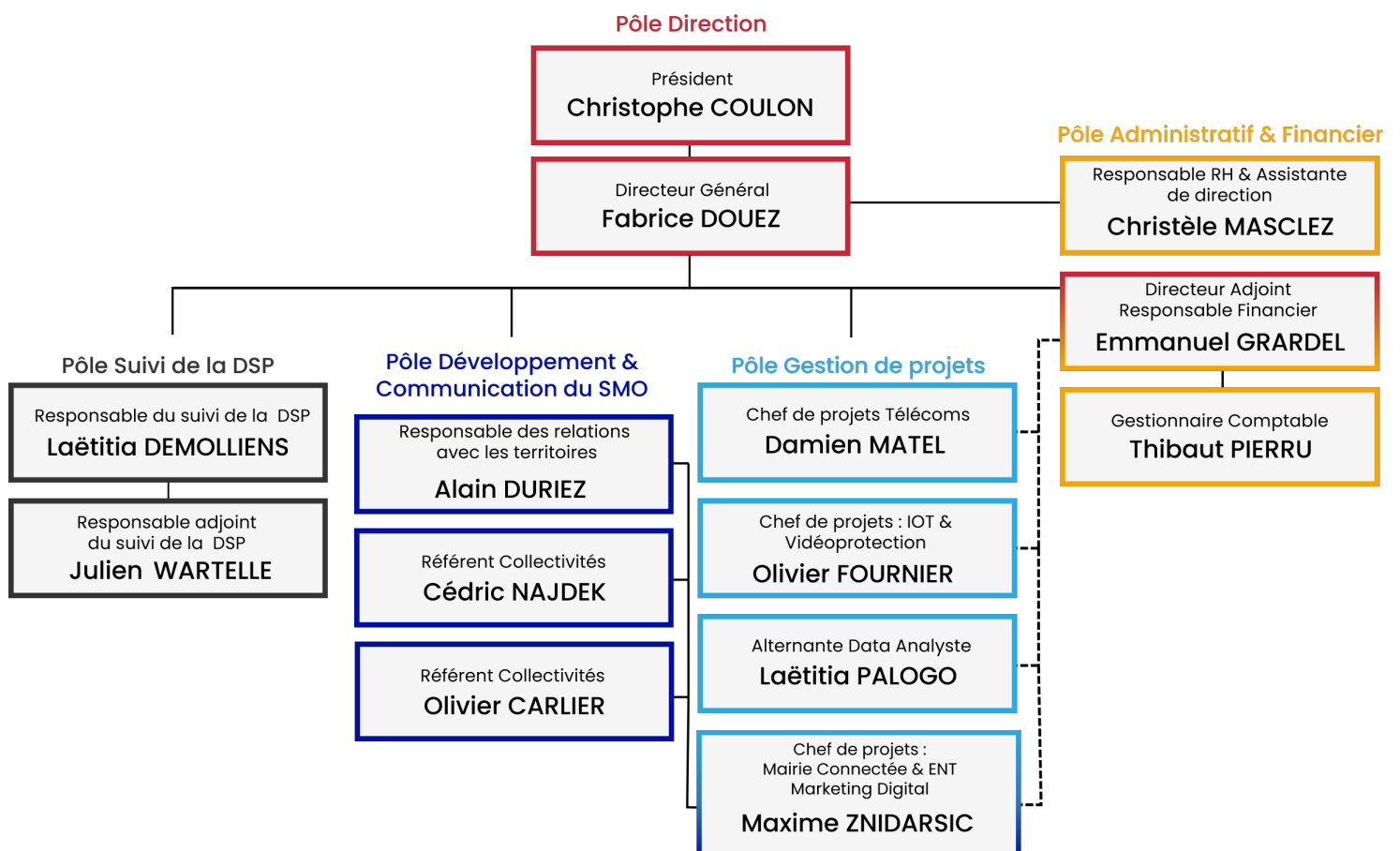
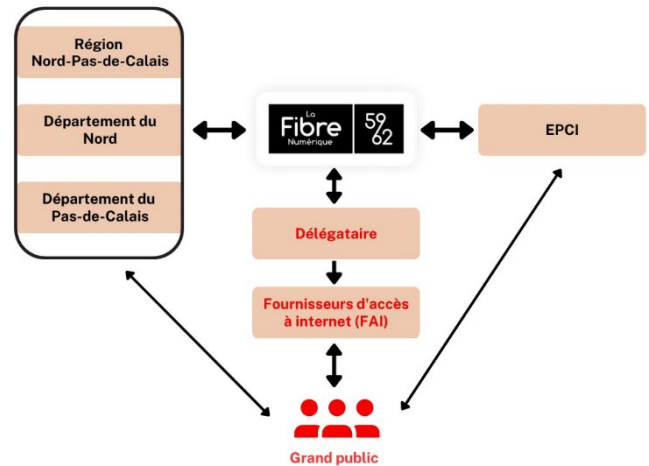
MOUVEMENTS EN 2025 :

Bienvenue à : M. Alain DURIEZ et M. Julien WARTELE, qui ont rejoint le syndicat mixte le 3 mars 2025 ; Laëtitia PALOGO, arrivée le 25 septembre 2025 ; Cédric NAJDEK et Olivier CARLIER, arrivés le 3 novembre 2025 ; et M. Sébastien LEBAS, qui a intégré l'équipe du SMO le 24 novembre 2025, afin de suppléer l'absence d'Emmanuel GRARDEL.

Bonne continuation à : M. Vincent PECQUEUR, parti en retraite le 1er novembre 2025.

Composition du syndicat mixte au 31 décembre 2025 :

ORGANISATION - SCHEMA DE PRINCIPE



BILAN FINANCIER

Envoyé en préfecture le 29/06/2026

Reçu en préfecture le 29/06/2026

Publié le

ID : 059-200039386-20260626-2026_09-DE



Le Syndicat mixte dispose de trois budgets. Le budget principal, sous nomenclature M57, est affecté à son fonctionnement général ainsi qu'au financement des actions qui s'inscrivent dans les compétences qui lui ont été transférées. Un budget annexe est dédié au fonctionnement de la centrale d'achats du Syndicat mixte. Un second budget annexe a été constitué pour l'activité d'opérateur réseau multi-services du Syndicat mixte. Ces deux budgets annexes, relevant d'une activité de service public industriel et commercial (SPIC) sont sous nomenclature M4.

Les budgets du Syndicat mixte sont votés par nature au chapitre. Le Syndicat mixte utilise une comptabilité analytique pour suivre précisément les finances de chacun de ses domaines d'actions.

LE BUDGET PRINCIPAL, EN 2025

Les dépenses de fonctionnement courant du Syndicat mixte s'établissent à 1 019 512 € en 2025, en augmentation de 18,7 % par rapport à 2024. Ces dépenses sont composées des achats de fournitures et de prestations, ainsi que des frais de personnel (en augmentation de 18,9 % par rapport à 2024, suite à la création du pôle relations territoires). A cela s'ajoutent les dépenses pour remboursement des intérêts de la dette, pour 550 521 € (en baisse de 19,4 %) et les dépenses liées à l'ENT, pour 288 780 € (en hausse de 7,2 %, en raison de l'actualisation des prix du marché et de nouvelles prestations de sécurité). Cela porte le montant de dépenses réelles de la section de fonctionnement à 1 858 813 €, en hausse de 2,6 % par rapport à 2024.

Les recettes de la section de fonctionnement du budget principal sont composées des contributions statutaires des membres du Syndicat mixte et des redevances perçues de la délégation de service public.

Les principales contributions sont celles de la Région Hauts-de-France (pour 611 471 €), des Départements du Nord (pour 265 923 €) et du Pas-de-Calais (pour 345 548 €), et des EPCI dans le cadre de l'ENT (pour 305 613 €).

A noter, cette année, le versement d'une recette exceptionnelle d'un montant de 1 150 000 € dans le cadre de l'avenant n°12 de la DSP. Sans prendre en considération ce produit, les recettes de fonctionnement baissent de 4,9%.

Les dépenses d'investissement du Syndicat mixte sont principalement constituées des subventions versées dans le cadre de la délégation de service public.

Le montant de subvention versé pour le financement des raccordements s'élève à 2 257 453 €. Cette section compte aussi des dépenses d'études, pour 43 836 € (en baisse de 60,6 % par rapport à 2024, des achats de matériels pour 11 068 €, ainsi que la charge de remboursement de l'emprunt porté par le Syndicat mixte pour la construction du réseau, qui s'élève à 1 933 921 € (ce montant est stabilisé en l'absence de nouveaux tirages).

Les recettes de la section d'investissement du budget principal sont constituées des subventions et fonds de concours versés par l'Etat, par les membres du Syndicat mixte et par ses partenaires.

Pour son projet de construction d'un réseau très haut débit, l'Etat s'est engagé à verser au Syndicat mixte une subvention d'un montant total d'environ 72 millions d'euros, au titre du Fonds pour la Société Numérique (FSN). En 2025 cette contribution a représenté 1 520 281 €, portant à 64 millions d'euros le montant de subvention déjà perçu. Le Syndicat mixte a aussi reçu des fonds de concours de ses membres, la Région Hauts-de-France et les Départements du Nord et du Pas-de-Calais, pour le financement de la construction du réseau et des raccordements des abonnés, pour un total de 3 282 573 €. Les EPCI du Nord et du Pas-de-Calais sont aussi parties-prenantes du financement du réseau très haut débit. Ils ont contribué à hauteur de 373 510 € pour les raccordements en 2025, dont le nombre est en diminution. Par voie de conséquence, on observe un recul de la participation de 20,5% comparé à l'année dernière précédente.

LE BUDGET ANNEXE CENTRALE D'ACHATS, EN 2025

Le budget d'une centrale d'achats, consacré à l'achat et à la revente de biens et services, ne comporte qu'une section de fonctionnement. La centrale d'achats du Syndicat mixte n'intervient en qualité de grossiste que pour les prestations de services numériques et les prestations de vidéoprotection. Les autres marchés de la centrale d'achats sont exécutés directement par ses adhérents et ne sont donc pas retracés dans la comptabilité du Syndicat mixte.

En 2025 la centrale d'achats a acheté pour 2 450 536 € de prestations de vidéoprotection (en hausse de 17,5 %) et 58 572 € de services numériques (en baisse de 29,1%). Le budget retrace aussi le reversement des fonds React-EU reçus sur le budget annexe pour des dépenses de personnel imputées sur le budget principal pour un montant de 55 808 €. Entre 2024 et 2025 l'activité de la centrale d'achats a progressé de 17,5 %.



En recettes le budget annexe centrale d'achats a comptabilisé des ventes de prestations de vidéoprotection pour 2 449 500 € et de matériels et services numériques pour 41 245 €.

Enfin le budget annexe opérateur RMS n'a connu aucune inscription en 2025.

RAPPEL DES POINTS CLÉS :

Réseau fibre optique :

La continuation de l'exploitation du réseau, qui consiste à veiller au respect des règles relatives à la bonne maintenance des équipements mis en œuvre. La finalisation du schéma local de résilience. Les cas de raccordement en échec feront toujours l'objet d'une attention particulière du syndicat mixte et de son délégataire. Nous poursuivons l'accompagnement des communes concernées par l'extinction du réseau cuivre.

Équipe relations territoires :

Afin de mieux accompagner ses adhérents, ainsi que l'ensemble des communes et établissements publics du Nord et du Pas-de-Calais, le Syndicat mixte a renforcé son dispositif en recrutant trois agents dédiés. Cette équipe a pour mission d'accompagner les collectivités dans l'expression et la structuration de leurs besoins numériques, ainsi que dans la mise en œuvre de solutions adaptées à leurs enjeux.

Réseau multi-services :

Création d'un réseau multi-services, mise en œuvre dans le cadre de la Délégation de Service Public via un avenant, afin d'enrichir et d'optimiser les solutions de services et d'ingénierie proposées aux collectivités.

Le Syndicat mixte se positionne désormais comme un Opérateur Public de Services Numériques (OPSN).

Cybersécurité :

Le Syndicat mixte pilote la construction d'un socle mutualisé de cybersécurité en partenariat avec les centres de gestion du Nord et du Pas-de-Calais, Somme Numérique, le CITC, l'EDIH et le CSIRT. Ce projet vise à proposer aux collectivités une offre complète comprenant des diagnostics et audits, des actions de sensibilisation et de formation, des solutions techniques de protection ainsi qu'un accompagnement en cas d'incident de cybersécurité.



DELIBERATIONS PRINCIPALES :

2025-07

Évolution des modalités d'adhésion au Pack Mairie Connectée et du partenariat avec le Syndicat mixte Somme Numérique :

L'élargissement de l'offre par l'intégration de produits et services de cybersécurité, dont certains sont hébergés au sein du datacenter de Somme Numérique. Par ailleurs, la possibilité de souscrire directement à des prestations d'hébergement auprès de Somme Numérique est proposée, notamment pour des projets de sauvegarde (backups).

2025-10 / 2025-26

Adhésion de collectivités et de groupements au Syndicat mixte au titre de sa compétence en matière d'accompagnement à la valorisation des données publiques :

Dans le cadre de l'exercice de la compétence « accompagnement pour la valorisation des données publiques », le Syndicat mixte Nord – Pas-de-Calais Numérique a validé l'adhésion de plusieurs collectivités et groupements. Sont ainsi concernés la Communauté de communes du Pays de Lumbres, la Communauté d'agglomération du Pays de Saint-Omer, la Communauté de communes des Sept Vallées, le Syndicat intercommunal des eaux et d'assainissement de la région de Lumbres et Fauquembergues, le Syndicat mixte pour l'aménagement et la gestion des eaux de l'Aa, ainsi que les communes d'Aire-sur-la-Lys et de Tourmignies. Ces adhésions viennent renforcer la dynamique territoriale en matière de gestion, de partage et de valorisation des données publiques, en élargissant le périmètre d'intervention du syndicat mixte et en favorisant la mutualisation des moyens et des expertises au bénéfice des territoires concernés.

2025-23

Approbation de l'avenant n°13 à la Délégation de Service Public relative au financement, à la conception, à l'établissement et à l'exploitation du réseau de communications électroniques très haut débit du SMO Nord-Pas-de-Calais Numérique :

Le Syndicat mixte a approuvé l'avenant n°13 à la délégation de service public relative au réseau très haut débit, afin de faire évoluer le catalogue de services proposé aux collectivités et établissements publics

du territoire. Cet avenant s'inscrit dans la stratégie de développement d'un réseau multi-services, en intégrant de nouvelles prestations (notamment autour des services numériques et des raccordements), en harmonisant les offres existantes et en adaptant certaines dispositions contractuelles, notamment en matière d'intérêt et d'expérimentation de services. Cette évolution permet de renforcer l'attractivité et la diversité des usages du réseau public.

2025-25

Projet de Starter Packs Cybersécurité et Smart Territoires pour les communes et établissements publics du Nord et du Pas-de-Calais :

La mise en place de « Starter Packs » en cybersécurité et en smart territoires (Vidéoprotection et Internet des objets), destinés aux collectivités et établissements publics du territoire. Ce dispositif vise à proposer des solutions modulaires et accompagnées, afin de faciliter l'accès à des services numériques essentiels et à des technologies innovantes, notamment pour les structures disposant de moyens d'ingénierie limités.

CHIFFRES ET FAITS MARQUANTS :

Projet NEWDEAL téléphonie mobile :

L'activité s'est principalement concentrée sur le suivi des mises en service restantes, avec 9 pylônes encore à déployer sur les 42 initialement prévus dans le cadre de ce programme sur le département du Pas-de-Calais.

Objets Connectés (IOT) :

En matière d'internet des objets (IoT), un catalogue d'objets connectés est désormais disponible. Parallèlement, de nouveaux cas d'usage, répondant aux besoins identifiés et remontés par les territoires, font actuellement l'objet d'études et de référencement. Les premiers projets voient ainsi le jour, donnant lieu à la mise en œuvre de premières expérimentations concrètes.

6 webinaires thématiques, dont 5 en partenariat avec les Centres de gestion, consacrés aux prestations Mairie Connectée, et 1 avec l'éditeur Edifice portant sur les cas d'usage de l'Espace Numérique de Travail (ENT).

3 comités syndicaux, le 16 janvier, le 25 juin et le 18 décembre.

590 adhérents à la centrale d'achats recensés en 2025.

RÉSEAU FIBRE OPTIQUE :

Le réseau fibre optique poursuit son déploiement et sa montée en charge, avec une progression continue du nombre de prises raccordées, traduisant la dynamique d'équipement et d'usage sur le territoire. Dans le même temps, le Syndicat mixte poursuit la mise en œuvre du schéma local de résilience, visant à renforcer la robustesse du réseau et à garantir la continuité de service en cas d'incident.

♦ Nombre de prises déployées à fin 2025 : **689 484**.

♦ En décembre 2024, **504 500 prises étaient raccordées** dans le Nord et le Pas-de-Calais.

♦ En décembre 2025, **541 660** le sont !

Soit une progression de 7,36 % !

RÉSEAU BAS DEBIT LORAWAN :

Le déploiement du réseau bas débit LoRaWAN se poursuit sur le territoire du Nord et du Pas-de-Calais en zone d'initiative publique (RIP), avec l'installation de 57 passerelles. Cette infrastructure permet d'assurer une couverture étendue et de favoriser le développement d'usages liés à l'Internet des objets.

TELECOM :

Les 6 lots du marché télécom feront l'objet d'un renouvellement partiel. Il est ainsi envisagé de maintenir un lot n°1 dédié à la téléphonie et à la data mobile, ainsi qu'un lot n°2 regroupant la téléphonie fixe, les accès Internet, les réseaux privés (VPN), le SD-WAN et les services associés.

ESPACE NUMÉRIQUE DE TRAVAIL :

Dans le contexte des élections municipales, le Syndicat mixte réunira en juin 2026 le collège ENT afin de procéder à la désignation de deux nouveaux représentants appelés à siéger au sein du comité syndical. Par ailleurs, en collaboration avec le groupement et l'éditeur Edifice, un travail est en cours visant à rationaliser et regrouper les options proposées, afin d'en optimiser l'accès à des conditions tarifaires avantageuses.

MAIRIE CONNECTÉE :

La majorité des marchés arriveront à échéance au cours du second semestre 2026 et feront l'objet d'un renouvellement, dans le cadre d'un groupement de commandes maintenu avec Somme Numérique conformément à la convention de partenariat. À cette occasion, les prestations seront enrichies au sein des cahiers des charges (CCTP) afin de répondre aux besoins remontés par les adhérents. Par ailleurs, le Syndicat mixte engage une réflexion sur l'intégration de solutions d'intelligence artificielle dans son catalogue de services.

Le service Mairie Connectée compte désormais plus de 220 collectivités et établissements publics bénéficiaires sur l'ensemble des prestations.

STARTER PACKS CYBERSECURITE ET SMART TERRITOIRES :

Le volet cybersécurité regroupe des solutions visant à sécuriser les usages numériques des collectivités, telles que la messagerie collaborative sécurisée, les outils de protection des postes (antivirus/EDR), les gestionnaires de mots de passe, les coffres-forts numériques des agents.

Le volet smart territoire repose sur des services connectés permettant d'optimiser la gestion des équipements et des espaces publics. Il comprend notamment des solutions de vidéoprotection, de suivi des consommations (eau, électricité et gaz), ainsi que de nombreux cas d'usage liés à l'Internet des objets (capteurs de température, qualité de l'air, détection, suivi d'équipements, éclairage public connecté, etc.).

L'ensemble de ces packs est conçu comme un socle modulable, permettant aux collectivités de sélectionner les services les plus adaptés à leurs besoins tout en bénéficiant d'un accompagnement technique et méthodologique. Ces services bénéficient d'un soutien financier européen (FEDER), permettant de subventionner jusqu'à 60% du coût des prestations et de réduire significativement le reste à charge pour les bénéficiaires.

VIDÉOPROTECTION :

Avec l'achèvement des projets initiaux et la poursuite des phases 2 des opérations engagées, le Syndicat mixte finalise une étape structurante de son développement. Le marché

de vidéoprotection arrivera à échéance au cours du dernier trimestre 2026 ; à ce titre, un nouveau marché intégrant la maintenance, l'exploitation et l'extension des équipements des projets existants sera lancé afin de garantir la continuité de service et de répondre à l'évolution des besoins des bénéficiaires.

AUTRES PROJETS :

Par ailleurs, le Syndicat mixte a travaillé et continuera de travailler sur :

- Le Syndicat mixte a engagé deux consultations structurantes en matière de communication. La première porte sur l'analyse de son positionnement ainsi que son territoire de marque et la définition d'une nouvelle identité graphique, afin de renforcer sa lisibilité et sa cohérence. La seconde, plus opérationnelle, vise la conception et la production de supports de communication (plaquettes, catalogues, environnement graphique etc.), dans l'objectif de mieux valoriser son offre de services et d'accompagner son développement.
- Le Syndicat mixte est membre des associations Avicca (communication électronique et audiovisuel), de la FNCCR (Fédération nationale des collectivités concédantes et régies), qui représente les collectivités organisatrices de services publics locaux en réseau : énergie, eau, déchets et numérique, ainsi que du réseau Déclic, axé sur les usages numériques et porte la voix des opérateurs de services numériques au niveau national.
- Dans une logique de modernisation et d'attractivité, le Syndicat mixte a engagé plusieurs actions structurantes en matière de ressources humaines. Un CV inversé (CV employeur) a ainsi été élaboré afin de renforcer son image auprès des tiers extérieurs. Par ailleurs, un travail est en cours sur la qualité de vie au travail ainsi que sur la mise en place du document unique d'évaluation des risques professionnels (DUERP). Enfin, le déploiement d'un coffre-fort numérique destiné aux agents est prévu courant 2026.